



Créée en 1924, la **Fédération Hospitalière de France** est composée de plus de **1000 établissements publics de santé** (hôpitaux) et du même nombre de structures médico-sociales (maisons de retraite et maisons d'accueil spécialisées autonomes).

Les établissements regroupés au sein de la FHF emploient 800 000 agents et offrent une capacité d'accueil de plus de 320 000 places, ce qui constitue deux-tiers des lits d'hospitalisation du territoire. 40 milliards d'euros sont alloués à l'hôpital public chaque année (un tiers du montant consacré à la santé en France)

Promotion, information, représentation sont les principales fonctions de la FHF, ce, au bénéfice de l'hôpital et de l'établissement public. De par ses propositions, la FHF alimente le débat législatif Français. Chaque année, en alternance, la FHF organise deux manifestations qui sont, le Forum de l'Hôpital Public, lors du salon Hôpital Expo – Intermédica, et le Forum des Professions de la gérontologie et du handicap, lors du salon Géront Expo-Handicap Expo.

La FHF est représenté au sein de Conseil tels que :

Le Conseil Supérieur des Hôpitaux

Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière

La Commissions Nationales et Régionales de l'Organisation Sanitaire et Sociale

Elle est aussi présente dans le Conseil d'Administration de la Fédération Internationale des Hôpitaux (FIH), et aussi naturellement membre de la Fédération Européenne des Hôpitaux (HOPE)

La FHF est composée de directeurs d'hôpital, de médecins, de pharmaciens, d'infirmiers, et de cadres hospitaliers, représentatifs de par leur expertise du secteur d'activité qu'ils représentent.

Fédération Hospitalière de France - 1bis, Rue Cabanis 75014 Paris - Tel: (33) 01 44 06 84 44 -
Fax: (33) 01 44 06 84 45

Focus : La Fédération Hospitalière de France (FHF)

Écrit par Administrateur de Cadureso.com

Vendredi, 06 Février 2009 00:39 - Mis à jour Jeudi, 23 Avril 2009 05:05

<http://www.fhf.fr/>